

Avis de convocation / avis de réunion

EOS IMAGING

Société anonyme au capital de 266.599,46 euros
Siège social : 10 rue Mercoeur 75011 Paris
349 694 893 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

Avis de convocation**AVERTISSEMENT**

Compte-tenu du retrait obligatoire des actions EOS imaging qui sera mis en œuvre le 11 juin 2021 (AMF, D&I n° 211C1325), les modalités de tenue de l'Assemblée Générale seront ajustées pour tirer les conséquences du retrait obligatoire. Ainsi, Alphatec Holdings Inc. sera le seul actionnaire d'Eos imaging à la date de l'Assemblée Générale et les autres actionnaires d'Eos Imaging dont les actions auront fait l'objet du retrait obligatoire ne pourront pas participer à l'assemblée générale.

L'assemblée générale d'Eos Imaging se tiendra le mardi 29 juin 2021 à 16 heures au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR**Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Quitus au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
5. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
6. Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Gérard Hascoët, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, au titre de l'exercice 2020 ;
8. Approbation de la modification de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020 ;
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Mike Lobinsky, en sa qualité de Directeur Général, au titre de l'exercice 2020 ;
10. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;
11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2021 ;
12. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration (autres que le Président et le Directeur Général) pour l'exercice 2021 ;
13. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Hascoët ;
14. Ratification de la cooptation de Monsieur Patrick Miles en qualité d'administrateur et renouvellement de son mandat ;
15. Ratification de la cooptation de Monsieur Tyson Marshall en qualité d'administrateur et renouvellement de son mandat ;
16. Ratification de la cooptation de Monsieur Eric Dasso en qualité d'administrateur et renouvellement de son mandat ;
17. Autorisation au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions.

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

18. Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions acquises au titre de l'autorisation de rachat d'actions de la Société ;
19. Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou de sociétés du groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises du fait de la levée d'options de souscription ;
20. Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement et/ou à terme par la Société ;
21. Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
22. Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider, sans droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange ;
23. Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes ;
24. Plafond du montant global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu des vingtième, vingt-et-unième et vingt-deuxième résolutions de la présente Assemblée ;
25. Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à émettre ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise ;

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

26. Pouvoirs pour formalités.